

Tempête Adrian : "mobilisation" de la collectivité de Corse

Si les élus territoriaux se sont faits discrets jusqu'à présent, ils se sont exprimés, hier, avec pour seul objectif de rassurer la population et de garantir un soutien financier aux sinistrés par le biais de différentes aides

Pendant et après Adrian, la majorité territoriale a été "discrète du point de vue médiatique". Gilles Simeoni a admis, hier, ce silence radio avant d'évoquer le travail de l'ombre qui a été fait pendant ce laps de temps, en lien avec la tempête "exceptionnelle". Afin de "dire à la population l'engagement qui a été celui de la Collectivité de Corse", Gilles Simeoni, entouré des différents présidents des agences et offices, a donné une conférence de presse d'un genre assez particulier. De nombreux élus y ont pris la parole depuis Corte ou Bastia, en visioconférence. Dans un premier temps, les hommages se sont succédé pour honorer la mémoire de Jean-Paul Beneteau, unique victime des intempéries.

Mise au point

Gilles Simeoni a également tenu à saluer tous les sinistrés et les blessés. "Notamment un agent du service des routes, gravement blessé à la



Le président de la Collectivité de Corse, ceux des agences et offices, les directeurs de service et des élus étaient présents hier pour évoquer la tempête Adrian et ce qui va désormais être fait pour les sinistrés. /PHOTO ÉMILIE RAGUZ

jambe durant le pic de la tempête par un tronc d'arbre", précise le président.

L'occasion pour ce dernier de rappeler le travail fait par "tous les hommes et les femmes qui ont travaillé pour l'intérêt général".

Il en a profité pour faire

une dernière mise au point : "On déplore le fait que les Corses ne sachent pas ce qu'il en a été de la mobilisation et de l'implication de chacun. Aujourd'hui, nous sommes là pour les Corses."

Le président de la Collectivité de Corse voulait rassurer

la population qui aurait pu "s'étonner" de l'absence des élus territoriaux lors de la réunion organisée mardi soir à la mairie d'Ajaccio et réunissant de nombreux sinistrés. "Nous n'étions pas invités. Ce n'était pas de notre fait", a-t-il simplement précisé.

Nombreuses aides

Un bilan de l'état des routes et des infrastructures portuaires, aéroportuaires et hydrauliques a été dressé par les différents présidents.

Les élus ont par la suite détaillé les différentes aides

qu'ils pouvaient mettre en place pour venir en soutien à la population. Si un cadre légal existe pour débloquer les fonds, certaines aides seront soumises à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. "Qui ne fait pas de doute", selon Jean-Christophe Angelini, président de l'agence économique du développement économique de la Corse (Adec). "L'idée est de pouvoir compenser les pertes directes et la perte d'exploitation, dans des proportions rationnelles", poursuit-il. Afin de permettre une communication la plus large et précise possible, Gilles Simeoni prévient les citoyens : "Chaque agence et office vont mettre à disposition des sinistrés une personne dédiée qui sera le point d'entrée. Elle sera chargée de prendre les appels et messages en lien avec cet événement." Le tout, pour faciliter l'octroi des aides. Les cas des pêcheurs, des restaurateurs, des hôteliers, des agriculteurs ont principalement été évoqués. **J.-F. C.**